Zone de secours Hainaut-Centre

<u>Appel à candidats – fonction d'employé(e) d'administration D4 au sein</u> de la direction formation – contractuel à durée indéterminée

La Zone de secours Hainaut Centre et plus particulièrement son Collège de Zone, en exécution de sa décision du 6 septembre 2017 déclarant la vacance de la fonction d'un(e) employé(e) d'administration D4 au sein de la direction formation et conformément aux statuts administratif et pécuniaire du personnel administratif fixant les modalités de sa sélection, organise la sélection, pour la Zone de secours Hainaut-Centre, d'un(e) employé(e) d'administration D4 au sein de la direction formation (H/F).

<u>Conditions à remplir :</u>

Le candidat doit, au jour du dépôt de la candidature :

- 1. Détenir un diplôme de l'enseignement secondaire supérieur ou assimilé ou des compétences valorisables ou détenir un titre de compétence de base délivré par le consortium de validation de compétence et correspondant au niveau de diplôme de l'enseignement secondaire supérieur ou détenir un titre de formation certifié et délivré par un organisme agréé par le Gouvernement Wallon.
- 2. Réussir l'examen de recrutement comportant les épreuves suivantes :
 - ✓ Épreuve écrite pour laquelle l'orthographe est prise en compte : connaissances liées à la fonction (60 points) ;
 - ✓ Épreuve orale : entretien permettant de juger de la motivation et la maturité des candidats d'apprécier leurs aptitudes (40 points).

Les candidatures doivent être envoyées, par pli recommandé à la poste ou par remise d'un écrit contre accusé de réception, pour le 13 novembre au plus tard (cachet de la poste faisant foi) à l'adresse suivante :

Elles devront être accompagnées de :

- Une lettre de motivation
- Une copie du diplôme
- Un extrait de casier judiciaire

A l'attention du service des ressources humaines et du Collège de zone Rue des Sandrinettes, 29 7033 Cuesmes

Pour toutes informations complémentaires, veuillez vous adresser au service des ressources humaines : 065/321736 ou 065321722 ou sur le site : www.zhc.be